



Les distilleries vinicoles et le développement durable

Les distilleries vinicoles s'inscrivent parfaitement dans la démarche du développement durable de par leur respect de l'environnement, les nombreux emplois générés par leurs activités, et leur participation à l'économie française.



Le rôle majeur des distilleries dans le bilan carbone*

Le bilan carbone* vise à quantifier les émissions de gaz à effet de serre (dont le CO₂) d'une activité.

Chaque année, en valorisant les co-produits issus de la vinification, les distilleries vinicoles permettent à la viticulture de réduire ses émissions en CO₂ de 500 000 T. Répartis en équivalent CO₂ :

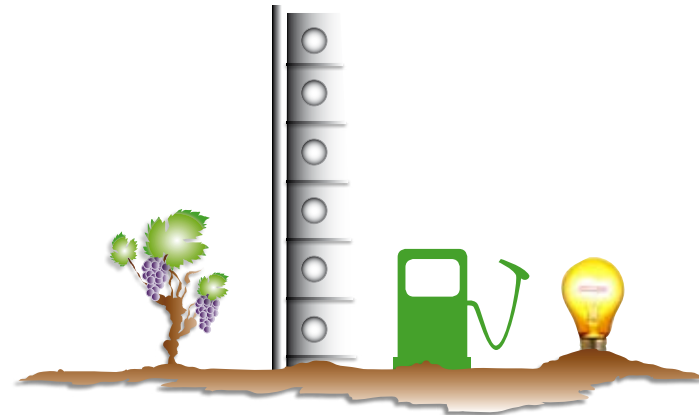
- 348 200 T grâce à la combustion des marcs épuisés
- 96 540 T par la méthanisation de 7 millions d'HI de vinasses
- 58 000 T par la production de 400 000 HI d'alcool pur par an

Enfin, une grande partie des marcs est transformée en engrais organiques, ce qui évite le recours à d'autres produits d'origine fossile et permet de diminuer encore les émissions de CO₂.

Les distilleries vinicoles rendent ainsi service à leurs partenaires viticulteurs, en leur améliorant leur bilan carbone*.

(Sources U.N.G.D.A)

*bilan gaz à effet de serre (CO₂)



Les distilleries vinicoles de l'UNDV ont été créées en 1945 afin d'améliorer la qualité des vins et de supprimer le sur-pressurage des marcs et des lies.

UNDV

Union Nationale des Distilleries Vinicoles

2 route de la distillerie

33670 Saint Genès de Lombaud

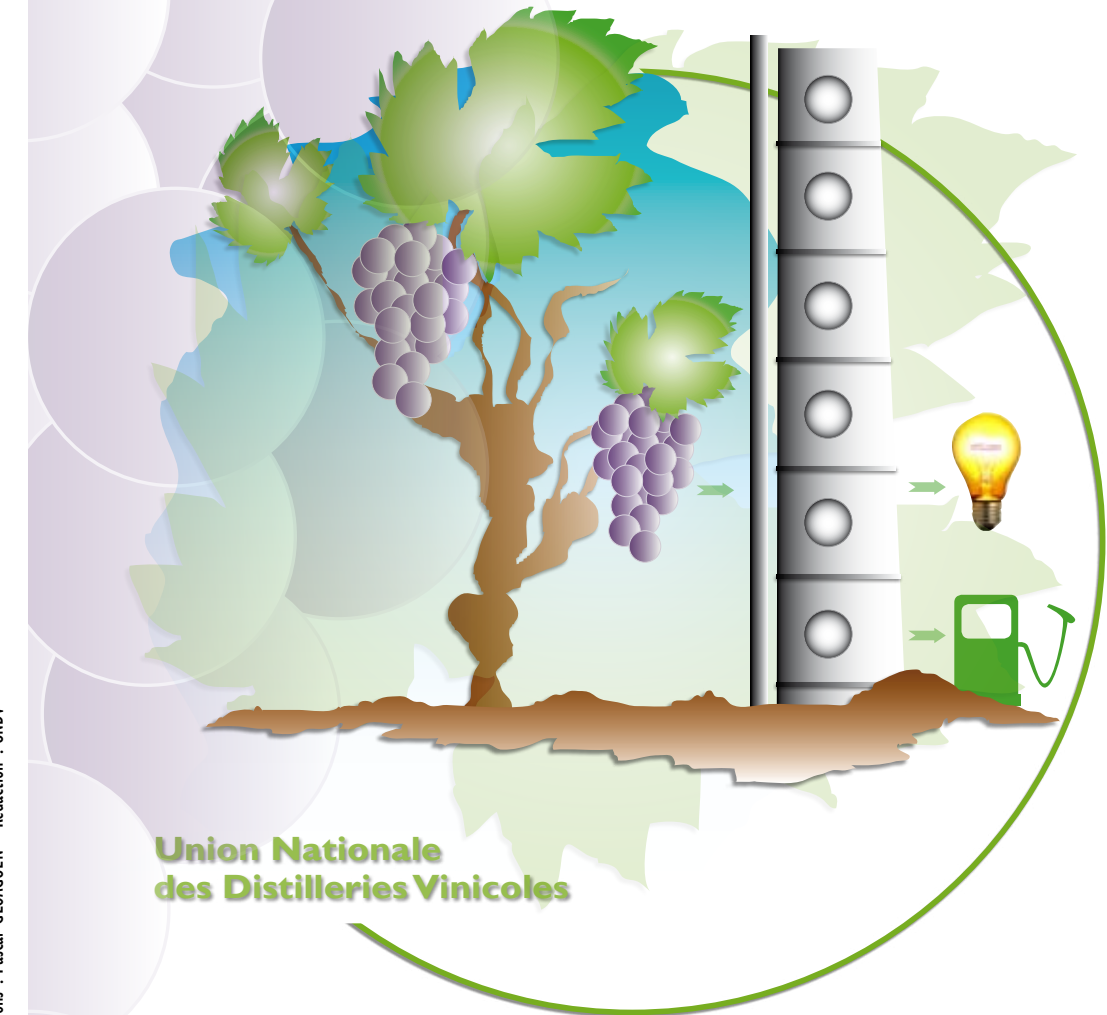
Tel : 06 68 60 30 20

Fax : 05 56 23 01 12

Email : undv.cldouence@yahoo.fr

Site internet : www.undv.fr

UNDV

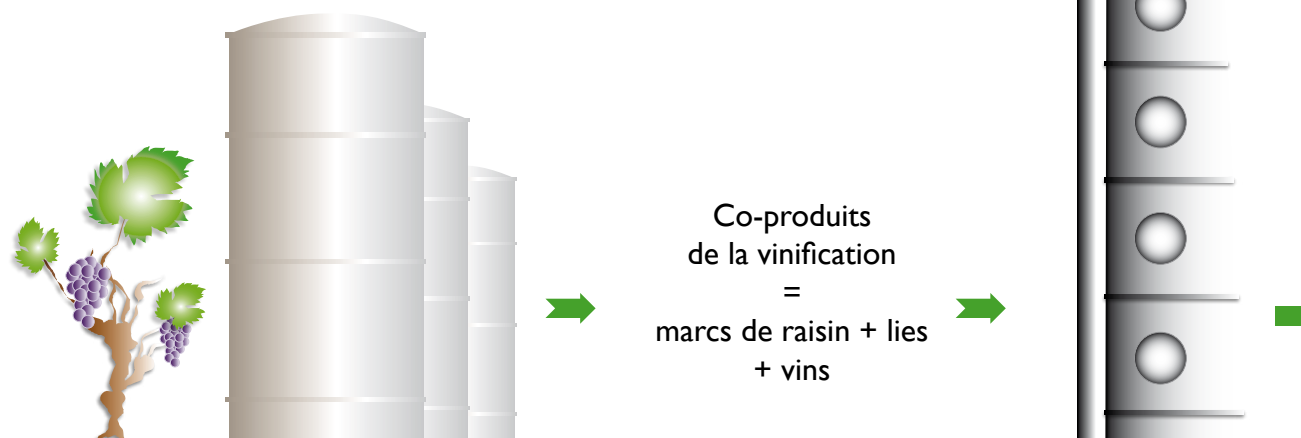


Union Nationale
des Distilleries Vinicoles

Les distilleries vinicoles
et le développement durable

LES PRODUITS ISSUS DE LA DISTILLATION VINICOLE ET LEURS UTILISATIONS

Les distilleries vinicoles de l'UNDV, implantées dans toutes les régions viticoles françaises, valorisent les co-produits de la vinification : les marcs de raisin (pulpes et pépins du raisin), les lies (dépôts obtenus après pressurage des raisins) et les vins.



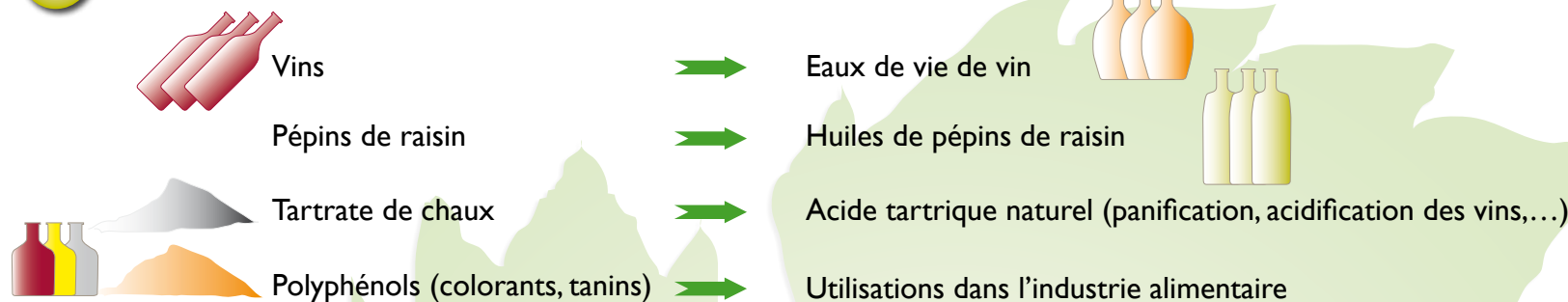
La vigne
=
Les raisins
=
Fabrication de vin
suite à la vinification



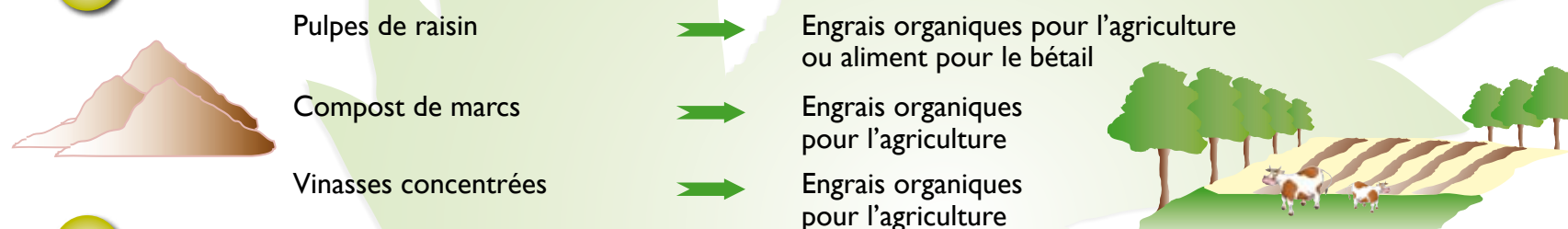
Distillation vinicole
=
Valorisation
des co-produits

Grâce aux aides de la Communauté Européenne, toutes ces productions sont rendues possible aujourd'hui. (ces aides sont versées aux distilleries vinicoles par l'intermédiaire de FranceAgriMer afin d'effectuer la collecte et la transformation de co-produits de la vinification)

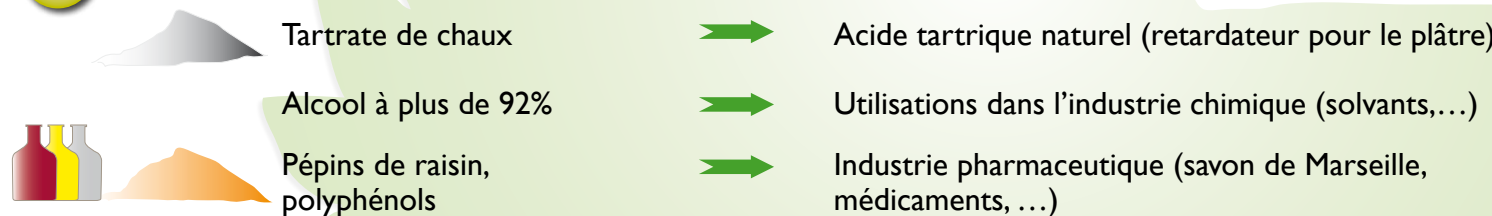
DÉBOUCHÉS ALIMENTAIRES



DÉBOUCHÉS AGRICOLES



DÉBOUCHÉS INDUSTRIELS



ÉNERGIES RENOUVELABLES

